

Samedi 24 Mars 2018 - Dimanche 22 Avril 2018

## **RÈGLEMENT BATTLE TRUITE - NAVICOM vs DELALANDE**

Concours de pêche national et digital 2018

Organisé par ComptoirDesPêcheurs.com / Navicom / Delalande

### **OBJET DU CONCOURS**

L'objet de l'événement est d'organiser un concours national et amical de pêche en France ouvert à tous et sans limite d'inscriptions pour pêcher la plus grande Truite avant la fin du temps imparti.

### **INSCRIPTIONS AU CONCOURS**

Pour participer au concours, les compétiteurs devront remplir l'ensemble des informations requises. L'adresse postale et notamment obligatoire pour permettre l'envoi des gabarits de mesure digitaux et les récompenses. Date de début des inscriptions : Samedi 10 mars 2018 Date de fin des inscriptions : Lundi 16 avril 2018 L'envoi du Gabarit de mesure de ComptoirDesPêcheurs.com ne pourra se faire que si l'ensemble des informations d'inscriptions sont exactes.

### **FRAIS D'INSCRIPTION**

Le coût d'inscription au concours est de 5€ par participant. L'ensemble des concours organisés par ComptoirDesPêcheurs.com Un leurre Delalande sera offert à tous les compétiteurs qui posteront une TRUITE maillée dans le classement de la compétition pendant la période du concours. Une fois l'inscription réalisée, les participants du concours TRUITE pourront participer gratuitement à toutes les battles organisées par Delalande, Navicom et ComptoirDesPêcheurs.com en 2018 (cf programme de la compétition). Date de début des inscriptions : Samedi 10 mars 2018 Date de fin des inscriptions : Lundi 16 avril 2018

### **DATES DU CONCOURS**

Le concours de pêche organisé par ComptoirDesPêcheurs.com / Delalande et Navicom "TRUITE" 2018 sera ouvert à partir du 24/03/2018 à 08h00 et les prises pourront être postées sur le site jusqu'au 22/04/2018 à 22h00. Seules les prises postées pendant cette période pourront être comptabilisées dans le cadre du concours.

### **POISSONS AUTORISÉS AU CONCOURS**

Les espèces comptabilisées pour le concours Delalande VS Navicom TRUITE sont uniquement des TRUITES (Fario, Arc en Ciel, de mer, lacustre, Omble et hybride) sans distinction de sous espèce et reconnue sous l'appellation "TRUITE".

Maille des poissons :

Truite fario et saumon (ou omble) de fontaine : 23 cm

Truite arc-en-ciel : 23 cm

Truite de mer : 35 cm

Seule des truites maillées et relachées après leur capture (NO KILL) seront comptabilisées dans le classement de la compétition.

NB. Chaque compétiteur doit connaître et respecter la maille minimum des truites et les conditions de captures en fonction de son département de pêche et de la législation Française.

## CLASSEMENT DU CONCOURS

Chaque prise, pour être ajoutée au classement, doit être mesurée avec le Gabarit de ComptoirDesPêcheurs.com. Pour être mesurés, les poissons pêchés doivent tous être photographiés avec le Gabarit by ComptoirDesPêcheurs.com envoyé à tous les compétiteurs lorsque leurs inscriptions seront validées.

Chaque prise est mesurée et homologuée par les membres du jury de ComptoirDesPêcheurs.com. Aucune autre mesure ne pourra être prise en compte.

Les prises de compétiteurs doivent être enregistrées sur le site de ComptoirDesPêcheurs.com (espace CONCOURS / Concours Navicom VS Delalande TRUITE) avant la fin de la compétition.

Sont comptabilisées les photographies des prises :

1. En bonne qualité.
2. Accompagnées du Gabarit de ComptoirDesPêcheurs.com correctement positionné pour rendre la mesure possible.
3. Certifiées par le compétiteur comme étant une truite pêchée dans le cadre légal de la réglementation française et relâchée après la capture (NO KILL)

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une prise qui ne répondrait pas à l'une ou l'ensemble de ces exigences.

Les gagnants de la compétition seront désignés en fonction des trois plus grandes Truites qu'ils auront enregistrés au maximum.

Un coefficient réducteur sera appliqué aux truites à la fin du concours.

Coef Fario : 10

Coef Arc En Ciel : 2.5

Coef Ombre et Mer : 5

### Exemple :

Le compétiteur X a pêché 1 truite Fario et 4 truites Arc En Ciel :

Espèce	Longueur en cm	Coefficient appliqué	Nombre de points	Retenu pour le classement ?
FARIO	35.0	10	350	oui
AEC 1	45.0	2.5	112.5	oui
AEC 2	43.6	2.5	109	non
AEC 3	50.0	2.5	125	oui
AEC 4	35.0	2.5	87.5	non

On retient en priorité la Truite Fario de 35 cm

On choisi les deux plus grande Truites AEC de 45 cm et 50 cm

Score final :

Truite Fario : 350 points

Truite AEC 1 : 112.5 points

Truite AEC 2 : 125 points

**TOTAL pêcheur X : 587.5 points**

Un classement définitif sera établi à la fin de la compétition.

### GABARIT DE MESURE DIGITALE

Le Gabarit de mesure digitale de ComptoirDesPêcheurs.com et la propriété de ComptoirDesPêcheurs.com, il est uniquement distribué et commercialisé par ComptoirDesPêcheurs.com. Aucune copie, reproduction partiel ou intégral du Gabarit ne peut être faite sans l'autorisation de ComptoirDesPêcheurs.com. L'utilisation du Gabarit en dehors du cadre fixé par ComptoirDesPêcheurs.com entrainerait des poursuites judiciaires et l'exclusion immédiate de tous les concours organisés par ComptoirDesPêcheurs.com.

### UTILISATION DU GABARIT EN COMPÉTITION

Pour la compétition, les compétiteurs n'ont pas à mesurer eux même leurs prises via l'outil de mesure en ligne. La mesure est effectuée après le post de la photographie dans l'espace concours du site et dans la rubrique du concours approprié. La mesure est effectuée directement par les commissaires du concours. En cas de réclamations pendant la compétition, merci de contacter le 07 68 41 02 35 (Ludovic Hibon - Commissaire Principal). En cas de contestation, le compétiteur devra prouver que la mesure de sa prise n'est pas exacte et devra détenir un exemplaire de toutes ses photographies de prises jusqu'à la fin

de la compétition. Les photographies postées par les compétiteurs ne seront pas automatiquement ajoutées au classement, un délai allant jusqu'à 48h peut être nécessaire pour homologuer les prises.

## DROIT À L'IMAGE

En participant au concours, le compétiteurs autorise les organisateurs de la compétition à utiliser l'ensembles de ses photographies postées sur le site du concours à un but commercial ou publicitaire sans restriction ni durée d'utilisation.

## CLASSEMENT DU CONCOURS

Le classement du concours Delalande VS Navicom TRUITE sera mis à jour au fur et à mesure de l'homologation des prises des compétiteurs. L'actualisation du classement de la compétition ne peut se faire que par les commissaires de la compétition à l'heure et à la date de leur choix. Les compétiteurs pourront suivre l'évolution du classement pendant toute la durée de la compétition mais seul classement final validé par les organisateurs à la fin du temps impartis sera retenu pour déterminer les gagnants.

## COMMUNICATION DES RÉSULTATS

A la fin du concours, les résultats seront communiqués par les organisateurs de la compétition, directement sur la page du concours et sur les réseaux sociaux de Delalande Navicom et ComptoirDesPêcheurs.com.

## CONCOURS SUIVANTS

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les conditions d'accès au concours suivants et de changer les modalités d'inscription énoncées dans ce règlement. Un fois l'inscription réalisée, les participants du concours TRUITE pourront participer gratuitement au concours Carnassier et Mer organisé par Delalande, Navicom et ComptoirDesPêcheurs.com.